

CURS 1999 - 2000
**Programme de langue française
 B2**

Professeurs : C. Favret . Bureau : K- 2018
 F. Meyze /C. Mestreit . Bureau : K-2017

2 ème semestre (B2) : 6 crédits (2 CR pratiques/ 4 CR théoriques)

4 heures/semaine

Horaire : Lundi : 10h30 à 12h30

Jeudi : 10h30 à 12h30

Horaire étudiants (C. Mestreit) :

lundi : 11h30 - 12h30

mercredi : 10h30 - 12h30

jeudi : 12h30 à 13h30

Objectifs généraux :

- entraînement à l'argumentation orale et écrite.
- entraînement au résumé.

L'étudiant devra, en fin de semestre, être capable de :

en matière de compréhension orale et écrite :

- saisir différents types de discours écrits, appartenant à des niveaux et des registres de langue diversifiés.
- repérer les articulations d'un discours oral ou écrit.
- capter l'implicite (sous-entendu, humour...) d'un discours.

en matière d'expression orale et écrite :

- savoir défendre une opinion à l'oral ou à l'écrit en employant les moyens appropriés d'argumentation (adapter le discours à son objectif, à un destinataire précis, dans une situation déterminée; faire fonctionner d'une manière adéquate les relations logiques).
- résumer ce qui est dit ou écrit en s'identifiant à celui que l'on résume.

Activités prévues visant à l'acquisition de ces compétences :

- exposés oraux à partir de documents.
- débats à partir d'un sujet donné.
- paraphrases :
- réécriture d'un texte en changeant : le point de vue, le niveau, le ton, le degré de précision ou de symbolisation, la situation d'écriture.
- élaboration de plans de textes.
- production d'un discours à partir d'un schéma
- mise en rapport et synthèse de données présentées dans différents documents : tableaux, graphiques, textes écrits et/ou oraux, etc.

EVALUATION

Travaux obligatoires comptant comme crédits pratiques :

- 1 devoir écrit réalisé "à la maison" et 1 exposé oral : **1 crédit**
- 1 compte-rendu de lecture : **1 crédit**

Vous choisirez dans la liste (remise au premier semestre) un ouvrage que vous lirez et dont vous ferez le commentaire par écrit.

Ce commentaire est à rendre avant le 27 avril 2000.

Examen : 4 crédits

- compte-rendu oral d'un document écrit.
- plan d'un texte
- commentaire écrit à partir d'un article, d'une image, d'une B.D....